



## ANF Immobilier Convocation

### Assemblée Générale Mixte des actionnaires Mercredi 10 mai 2017 à 14 heures

L'Assemblée Générale Mixte d'ANF Immobilier se tiendra le mercredi 10 mai 2017 à 14 heures aux Salons Hoche, 9 avenue Hoche, Paris (8<sup>e</sup>).

L'avis préalable de réunion a été publié le 3 avril 2017 au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires). Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, le texte des résolutions présentées par le Directoire et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Cet avis préalable de réunion est disponible sur le site internet d'ANF Immobilier ([anf-immobilier.com](http://anf-immobilier.com)), rubrique Finance/Assemblée Générale 2017.

Tous les actionnaires sont invités à s'exprimer en assistant à l'Assemblée Générale, en votant par correspondance ou en se faisant représenter par procuration.

Les actionnaires nominatifs recevront directement un avis de convocation.

Les actionnaires au porteur pourront se procurer l'avis de convocation auprès de leur intermédiaire bancaire ou financier habilité ou sur le site internet d'ANF Immobilier ([anf-immobilier.com](http://anf-immobilier.com)), rubrique Finance/Assemblée Générale 2017. L'avis de convocation sera également publié au BALO.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.